

Assemblées

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt neuf septembre à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 23 septembre 2014, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Karl OLIVE, Maire.

PRESENTS : M. BERÇOT Mme DOS SANTOS M. MONNIER Mme EL MASAOUDI M. MEUNIER Mme de VAUCOULEURS M. NICOT Mme MESSMER M. BLOCH Mme XOLIN M. PROST Mme GRIMAUD Mme CONTE M. DUPART Mme SMAANI M. DJEYARAMANE M. ROGER M. LETELLIER Mme LEFEBVRE Mme HUBERT M. MOULINET Mme MAIRET Mme GRAPPE M. DE JESUS PEDRO M. VACQUIER Mme EMONET-VILLAIN Mme BELVAUDE M. POCHAT Mme DRAY-BAZERQUE M. PRADOUX Mme VINAY M. SHEEHAN M. ALLAOUCHICHE Mme LOQUE M. LEGRAND M. HEDRICH.

POUVOIRS : Mme ANDRE-VERGER à M. OLIVE M. FEVRIER à M. HEDRICH.

SECRETAIRE : Mme DRAY-BAZERQUE.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente neuf.

- :- :- :-

1) DESIGNATION COMPLEMENTAIRE DE REFERENTS DANS LES QUARTIERS.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

2) ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA MISE A DISPOSITION DES SALLES MUNICIPALES.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

3) ADOPTION DE LA CHARTE DE LA LAICITE.

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 3 abstentions et 2 non-participations au vote.

4) MANDAT SPECIAL ACCORDE A MADAME NADINE BELVAUDE POUR LE VOYAGE « CROISIERE SUR LE RHIN » ORGANISE POUR LES AINES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

5) ADOPTION DU MANIFESTE POUR LA LANGUE FRANÇAISE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

6) PERIMETRE D'INSTALLATION DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 5 voix contre.

7) PRESENTATION DE L'AUDIT DU LOCAL DES AINES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

8) APPROBATION DE LA CHARTE DE FONCTIONNEMENT ENTRE LA VILLE DE POISSY ET LA SEMAP.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants, moins 3 non participations au vote.

9) FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL, MAINTIEN DU PARITARISME ET RECUEIL DES VOTES DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE AU SEIN DU COMITE TECHNIQUE ET DU COMITE HYGIENE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

10) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 5 voix contre.

11) CREATION D'EMPLOI ET DETERMINATION DES CONDITIONS DE RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES DE CATEGORIE A.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 3 abstentions.

12) MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES, CULTURELLES ET ARTISTIQUES A DESTINATION DES AINES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

13) DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL VILLE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

14) EXERCICE 2014 – ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECOUVRABLES – BUDGET PRINCIPAL.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

15) BUDGET PRINCIPAL 2014 – SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants, moins 5 non-participations au vote.

16) BUDGET PRINCIPAL 2014 – SUBVENTION A L'ASSOCIATION ASMY – ASSOCIATION DE SANTE MENTALE DES SECTEURS IV ET V DES YVELINES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

17) BUDGET PRINCIPAL 2014 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES SCOUTS ET GUIDE DE FRANCE – 1ERE SAINT-LOUIS.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 6 abstentions.

18) GARANTIE D'EMPRUNT DE 1 170 151,00 EUROS A LA SA D'HLM DOMNIS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

19) GARANTIE D'EMPRUNT – LES CHEMINS DE L'EVEIL – RENEGOCIATION DE L'EMPRUNT N°20051.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

20) AUTORISATION DE PAIEMENT PAR CHEQUES VACANCES ET COUPONS SPORT POUR LES ACTIVITES DE LOISIRS, SPORTIVES ET CULTURELLES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

21) DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION ILE DE FRANCE AU TITRE DU RENOUVELLEMENT URBAIN, POUR LA CREATION DE L'EQUIPEMENT D'ENTREE DE LA COUDRAIE ET DE SES ABORDS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

22) DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA REGION ILE DE FRANCE ET DE L'ADEME POUR DES ETUDES DE FAISABILITE HYDROLOGIQUE CONCERNANT LE FUTUR ECO QUARTIER EOLES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

23) DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

24) ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT L'EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE DEMONTAGE ET DECOUPAGE DE MOYENS DE TRANSPORTS FLUVIAUX HORS D'USAGE PAR LA SOCIETE MCEI.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

25) EXERCICE 2014 – AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT N°7 RELATIF AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET MUNICIPALE DE LA VILLE DE POISSY.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 5 abstentions et 2 voix contre.

26) EXERCICE 2014 – RENOUELEMENT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A LA GESTION DE L'EAU POTABLE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 7 voix contre.

27) CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION ET TRANSFERT DE L'OFFICE DE TOURISME DE POISSY AU 20 DE LA RUE JEAN-CLAUDE MARY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

28) AVIS DE LA COMMUNE DE POISSY SUR LA TRANSFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « POISSY – ACHERES – CONFLANS-SAINTE-HONORINE » EN COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION A LA DATE DU 1^{ER} JANVIER 2015 :

**-EXTENSION DES COMPETENCES,
-STATUTS.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

29) POLE METROPOLITAIN « GRAND PARIS SEINE AVAL » : CREATION ET ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU SYNDICAT MIXTE : ACCORD DE LA COMMUNE DE POISSY.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 2 abstentions.

Le présent compte rendu est affiché le 1^{er} octobre 2014.

**Le Maire,
Conseiller Général des Yvelines,
Président de la P.A.C.
Karl OLIVE**